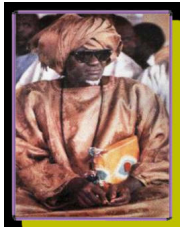


Vote mouride, vers un second « ndiguel » de Bay Lahad contre Abdoulaye Wade en 2012

Écrit par Marcellin Diallo

Mercredi, 29 Décembre 2010 22:59 - Mis à jour Mercredi, 29 Décembre 2010 23:10



Les petits-fils du troisième Khalife général des mourides, Serigne Abdou Lahad Mbacké sont sortis de leur réserve pour se prononcer sur la recevabilité de la candidature de Me Abdoulaye Wade. Ils dénoncent le manque de considération de Me Wade envers les œuvres de l'ancien khalif ami d'Abdou Diouf. Ces marabouts réunis au sein du mouvement pour développement citoyen (MPDC)

décident de battre campagne contre la candidature de Wade en 2012.

Ils réfutent par ailleurs la recevabilité de la candidature du pape du « sopi ». « Notre mouvement se chargera de rencontrer tous les acteurs des sociétés civiles et politiques pour obtenir des soutiens en vue de disqualifier Wade de la course présidentielle » soutient Serigne Abdou Samath Mbacké. Se réclamant membres du parti démocratique sénégalais, ces jeunes chefs religieux, demandent au conseil constitutionnel de déclarer irrecevable la candidature au cas où il déciderait de se présenter en 2012. Pour Serigne Saliou Diakhaté, le président Wade a toujours cherché à diviser les familles maraboutiques de Touba. « Depuis son accession à la magistrature en 2000, il est entrain de favoriser une frange des chefs religieux au détriment des héritiers de Serigne Abdou Lahad Mbacké. Il prétend faire une vengeance contre le troisième khalif de Bamba à cause de sa consigne de vote en faveur de Abdou Diouf en 1988 » déclare Diakhaté qui dit avoir assumé en son nom ce fameux ndiguel (consigne) qui a permis à Abdou Diouf de bénéficier du vote mouride. "

Wade garde une rancune contre nous" précise Serigne Saliou Diakhaté, secrétaire général du mouvement pour développement citoyen (MPDC)

Les petits fils de Serigne Abdou Lahad Mbacké, ne comptent pas baisser les turbans, ils s'appuieront sur leurs talibés et les militants du pds dans la capitale du mouridisme qu'ils comptent sensibiliser dans les meilleurs délais.

Babacar Ndéné Ndiaye

Vote mouride, vers un second « ndiguel » de Bay Lahad contre Abdoulaye Wade en 2012

Écrit par Marcellin Diallo

Mercredi, 29 Décembre 2010 22:59 - Mis à jour Mercredi, 29 Décembre 2010 23:10
